



**Atelier du Conservatoire du littoral  
La Rochelle, 22 et 23 janvier 2014**

**Retours sur investissements.**

**La contribution des espaces naturels à l'économie des territoires littoraux**

Pour son 34<sup>ème</sup> Atelier, le Conservatoire du littoral convie ses partenaires à une réflexion sur la contribution des espaces naturels à l'économie du littoral. Avec 12% du linéaire côtier préservé, plus de 600 sites en grande majorité aménagés et gérés, le domaine protégé du Conservatoire du littoral, constitué au fil des quarante dernières années, participe directement à l'attractivité des territoires littoraux. Les contributeurs de l'Atelier chercheront à mesurer les effets positifs sur la qualité de vie, la préservation des ressources naturelles, des paysages, la maîtrise et la gestion des risques, l'adaptation au changement climatique, la production agricole "intégrée", l'économie touristique, l'accès à la mer pour tous...

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire a dépensé environ 800 M€ pour l'acquisition de sites. Chaque année, il investit près de vingt millions d'euros pour quelques 3000 hectares et environ 10 M€ pour leur restauration ou leur entretien. Le Conservatoire et ses gestionnaires lèvent des financements complémentaires à hauteur de 10 à 20 M€ par an. Les gestionnaires des sites investissent également en finançant l'entretien et la surveillance des sites. Le domaine protégé, 154.000 ha à ce jour, dégage un peu plus de 1,2 M€ par an des quelques 1000 redevances d'occupation ou d'usage (en majorité agricole).

Le bilan des efforts consentis par l'Etat et les collectivités locales montre des résultats positifs : attractivité des territoires, bien-être et santé pour les populations, services rendus par les espaces naturels. En effet, ces territoires occupent une place privilégiée dans la vie de la cité, plus accueillante pour la population, qu'elle soit permanente ou touristique. Le corollaire indispensable est néanmoins la notion d'accueil ; la qualité des aménagements et des services permet de transformer ce potentiel en facteurs économiques. L'exemple anglais présenté par le National Trust, dont les activités sont très comparables à celle du Conservatoire du littoral en matière de protection des espaces naturels, montrera les retombées en faveur de la santé et du bien-être de nos concitoyens à travers la pratique d'activités de nature dans les sites protégés. Enfin, les espaces naturels littoraux jouent un rôle considérable dans la régulation des événements climatiques, la richesse biologique des océans et la qualité de l'eau en général, avec des répercussions économiques considérables.

Le chiffrage de ces bénéfices reste complexe. Des travaux récents estiment que les zones humides, par exemple, « rapportent » à la collectivité entre quelques centaines à 3 000 € par hectare et par an. Les contributions et débats de cet Atelier devraient permettre au Conservatoire du littoral d'affiner ses investigations en la matière pour mieux caractériser, en termes monétaires mais pas seulement, les bienfaits de la politique de préservation du littoral.

**Contact presse :**

Anne KONITZ  
01 44 63 56 68  
[a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr)